

**COMMUNIQUE**

4 juillet 2011

## **OUVERTURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Le Tribunal de Commerce d'Aix en Provence a ouvert en date du 21 juin 2012 une procédure de redressement judiciaire suivant les dispositions des articles L.631-1 et suivants du Code de commerce, à l'encontre de La Perla World SA. Il a désigné en qualité de :

Juge commissaire : Monsieur François MASQUIN

Mandataire judiciaire : Maître Dominique RAFONI  
7 rue Joseph d'Arbaud  
13097 Aix en Provence cedex 2

Administrateur SELARL DE SAINT RAPT – BERTHOLET  
121 rue Jean Dausset BP 41250  
84911 Avignon cedex 9

Le Tribunal a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 21/06/2012 et fixé à 6 mois la durée maximale de la période d'observation, renouvelable, pendant laquelle il sera dressé dans un rapport le bilan économique et sociale de l'entreprise par l'Administrateur.

Le Tribunal a fixé à 18 mois à compter du terme du délai imparti aux créanciers pour déclarer leurs créances, le délai dans lequel le mandataire judiciaire devra établir la liste des créances déclarées et la transmettre au Juge commissaire.

---

LA PERLA WORLD SA

Siège social : 350, avenue JRGG de la Lauzière – 31 parc du Golf – CS 90519

13593 Aix-en-Provence Cedex 3 – France

Site internet : [www.laperlaworld.com](http://www.laperlaworld.com)